



Traité Chabbath

Michna 8 - Chapitre 1

בית שמאי אומרין, אין נותנין עורות לעבדן ולא כלים לכובס
נוכרי, אלא כדי שייעשו
מבעוד יום; ובכולן בית הלל מתירין עם השמש

Beth Chamaï disent : on ne donne pas des peaux à tanner [à un tanneur non-Juif avant Shabbat] ni du linge à un blanchisseur non-Juif, à moins qu'il y ait assez de temps pour le travail puisse être fait encore de jour. Et dans tous ces cas, Beth Hillel permettent tant qu'il y a du soleil.



Choul'han 'Aroukh du Rav 'Ovadia Yossef (tome 4)

Les décisions halakhiques du Rav Ovadia Yossef dans un style clair et concis. Tome 4.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions